

## **REGLEMENT PARTICULIER TOMBOLA USA**

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques à la tombola USA. Pour le surplus, il est renvoyé au Règlement Général des Concours de la Société, qui est joint et fait partie intégrante des présentes et disponible à l'adresse [www.circus.be](http://www.circus.be).

La participation à cette tombola vaut prise de connaissance et acceptation complète et sans réserve du présent règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Aucune contestation ne sera acceptée.

- A. Nom de la Tombola: Tombola USA (ci-après le «Tombola»)
- B. Organisateur : CIRCUS BELGIUM S.A. Rue des Guillemins 129, 4000 Liège (ci-après, la «Société»)
- C. C. Durée de la Tombola: Du 04/10/2021 au 31/10/2021
- D. Lieu de la Tombola: Toutes les salles Circus Casino.
- E. Limites territoriales: territoire belge.
- F. Conditions de Participation:
  - Inscription sur Circus.be obligatoire ;
  - Remplissage du bulletin de jeu avec toutes les données demandées ;
  - Dépôt du bulletin dans l'urne mise à disposition dans les salles Circus Casino ou remise en main du personnel de salle Circus Casino qui le déposera dans l'urne mise à disposition ;

Chaque participant peut déposer un seul et unique bulletin par jour et par salle Circus Casino.

### G. Déroulement de la tombola

- 1) Pour participer : Compléter le bulletin de la Tombola avec toutes les données demandées et le déposer dans l'urne mise à disposition ou en le rendant au personnel de salle Circus. Tout bulletin (reprenant le nom, prénom, adresse, email et pseudo circus.be) de la Tombola non conforme (illisible, raturé, incomplet, déchiré, photocopié, ou autre manœuvre frauduleuse) invalidera automatiquement la participation du joueur en question.
- 2) Du lundi au samedi sur la période du jeu: un tirage au sort par salle à 21h avec présence obligatoire du client pour remporter le lot mis en jeu.
- 3) Les dimanches à 15h sur la période du jeu : tirage au sort parmi les différentes salles Circus. Trois salles seront tirées au sort dans lesquelles 3 gagnants seront tirés au sort (présence non obligatoire).

### 1. Détermination du ou des gagnant(s) et attributions des prix

- 1) Lors des tirages de la semaine :

Tous les jours du lundi au samedi, sur la période du jeu, des tirages au sort seront réalisés dans toutes les salles pour désigner un gagnant par salle.

En fonction du jour de la semaine, un lot correspondant est mis en jeu :

- Les lundis : machine à pop-corn d'une valeur unitaire maximale de 50 €TVAC
- Les mardis : 100€ cash
- Les mercredis : 1h de tour en limousine d'une valeur unitaire maximale de 250€ TVAC
- Les jeudis : 5000 coins
- Les vendredis : une « American Box » d'une valeur unitaire maximale de 35€ TVAC
- Les samedis : Une tablette tactile d'une valeur unitaire maximale de 150€ TVAC

Le lot sera remis directement à la suite du tirage au gagnant. La présence du gagnant est obligatoire. Si la personne n'est pas présente au bout d'une minute d'attente après le tirage, il sera procédé à un autre tirage et ainsi de suite jusqu'à désigner un gagnant présent.

2) Lors des tirages du dimanche :

Tous les dimanches, sur la période, un tirage sera réalisé dans trois salles déterminées au hasard pour désigner 3 gagnants qui pourront remporter :

- Un écran télé XL d'une valeur maximale de 600€ TVAC
- Un téléphone portable d'une valeur maximale de 1000€ TVAC
- Un voyage pour 2 personnes aux USA d'une valeur maximale de 5000€ TVAC

Les gagnants seront annoncés à 15h en vidéo dans toutes les salles et seront contactés par la suite pour leur remettre les lots. Les lots seront envoyés au plus tard au 15 novembre 2021.

La présence des gagnants en salle n'est pas obligatoire pour les tirages des dimanches.

Aucun lot ne pourra être échangé ou remplacé par son équivalent en argent.

Pour le tirage au sort du dimanche 10 octobre, tous les bulletins de jeu du lundi 04 octobre à minuit au samedi 09 octobre à 22h seront pris en compte.

Pour le tirage au sort du dimanche 17 octobre, tous les bulletins de jeu du samedi 09 octobre à 22h01 au samedi 16 octobre à 22h seront pris en compte.

Pour le tirage au sort du dimanche 24 octobre, tous les bulletins de jeu du samedi 16 octobre à 22h01 au samedi 23 octobre à 22h seront pris en compte.

Pour le tirage au sort du dimanche 31 octobre, tous les bulletins de jeu du samedi 23 octobre à 22h01 au dimanche 31 octobre à 08h seront pris en compte.

## H. Protections des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre de la Tombola sont traitées par la Société à des fins de marketing (marketing relatif à l'offre de nouveaux jeux et paris en ligne, en ce compris l'envoi de SMS, appels téléphoniques, newsletters papier ou électroniques).

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation à la Tombola, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible ici:

[https://www.circus.be/Templates/Content/circus\\_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy\\_fr.pdf](https://www.circus.be/Templates/Content/circus_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy_fr.pdf).

Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises

dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing").

Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par CB.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : [privacy@circus.be](mailto:privacy@circus.be) ou [dpo@circus.be](mailto:dpo@circus.be). L'intéressé devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport